

Delémont, le 18 mai 2015

Communiqué de presse



Le label « Commune en santé » est lancé par La Fondation O₂ et décerné à deux communes : Cornol et Courroux !

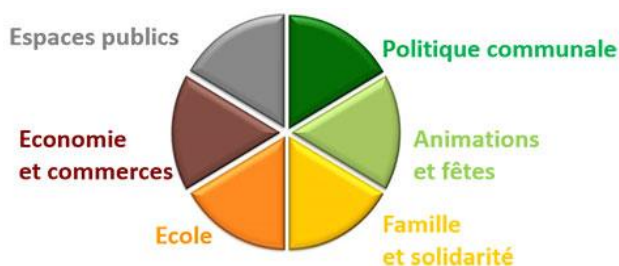
Premier label suisse de valorisation des mesures développées dans les communes en faveur de la promotion de la santé de leur population, le label « Commune en santé » a été développé par Promotion Santé Valais et est maintenant disponible dans le canton du Jura.

La commune est l'autorité politique qui connaît le mieux la santé de ses citoyens, ses besoins et ses spécificités. A elle seule, elle contribue de manière déterminante à offrir à sa population des conditions de vie favorables à son épanouissement. Et dans les faits, elle remplit ce rôle, souvent de manière exemplaire.

C'est sur la base de ce constat que le label « Commune en santé » a été développé, dans un premier temps dans le canton du Valais, puis dans le canton du Jura. Il sera bientôt aussi disponible dans le canton de Vaud. Neuchâtel quant à lui a développé un inventaire des mesures favorables à la santé. Ce label a pour objectif de faire connaître aux autorités et à la population d'une commune les mesures existantes incitant et motivant, jeunes et aînés, célibataires et familles, à transformer quelques habitudes qui les aideront à trouver un nouvel équilibre de vie.

Le Ministre de la santé publique Michel Thentz a présenté le label en soulignant « ce n'est pas un label de plus, mais un label global, qui permet d'une part de mettre en valeur l'engagement des communes pour la promotion de la santé, car elles sont loin d'être inactives dans ce domaine, et d'autre part, de connaître et de développer de nouvelles mesures ».

Chloé Saas Vuilleumier, directrice de la Fondation O₂ a présenté les domaines d'action où la commune peut être déjà active ou peut développer de nouvelles offres :





« Nous avons développé pour chacun de ces domaines des exemples de projets exemplaires, réalisés au niveau jurassien, dans d'autres cantons ou au niveau de la Confédération. Le but de ce label est que nous puissions accompagner les communes dans le développement de nouveaux projets et de les valoriser dans ce qu'elles font déjà. L'intérêt de ce label est également son aspect intercantonal puisque nous travaillons étroitement avec les cantons du Valais, de Vaud ainsi que Neuchâtel et Fribourg ».

Une commune en santé n'est pas nécessairement une grande commune, c'est avant tout une commune active ! Pour preuve, les deux premières communes labellisées sont Cornol et Courroux. Leurs maires respectifs, qui ont reçu officiellement le label lors de la conférence de presse qui lance le projet ont fait part de leur expérience. Deux étoiles leur ont été décernées.

Ernest Gerber, maire de Cornol a présenté la motivation de sa commune pour participer à ce projet : « cette labellisation a permis de mettre en lumière la dynamique de la commune de Cornol, de transformer toutes les mesures en un répertoire clair et concis pour tout public. Cette démarche a permis également de donner envie d'aller plus loin pour, pourquoi pas, obtenir une nouvelle étoile ! Ce fut une démarche simple à réaliser et gratuite. Nous sommes fiers d'être pionnier dans le canton, notamment en tant que petite commune, nous montrons ainsi que toute commune, peut déployer des initiatives pour sa population. »

Alain Guédât, maire de Courroux, a présenté son enthousiasme : « ce projet nous offre la possibilité de renforcer nos liens avec la Fondation O₂ et les sociétés locales. Nous souhaitons poursuivre notre engagement pour la jeunesse, les écoles et encourager les sociétés locales, comme celles de gymnastique, à créer manifestations et concours en lien avec la promotion de la santé. »

Le label sera présenté à l'assemblée des maires du canton du Jura le 27 mai prochain.

Personne de contact : Chloé Saas Vuilleumier, directrice, 032 420 88 92.

Sites : www.labelcommunesante.ch et www.fondationo2.ch



Promotion Santé Valais
Rue des Condémines 14
Case postale
1950 Sion
T +41 27 329 63 45
communesante@psvalais.ch
www.promotionsantevalais.ch



Programme cantonal « ça marche ! »
Ligues de la santé
Av. de Provence 12
1007 Lausanne
T +41 21 623 37 96
commune@ca-marche.ch
www.ca-marche.ch



Fondation O₂
Ruelle des Marronniers 3
Case postale 2134
2800 Delémont
T +32 420 88 92
info@fondationo2.ch
www.fondationo2.ch